

Ceci est ma première commande

LIVRAISON

A l'attention de :

Tél. :

Adresse de livraison (si différente) :

.....

.....

Si vous avez faxé votre bon de commande,
 merci de nous en confirmer la date :

..... / /

PAIEMENT ET LIVRAISON

Dès réception de votre bon de commande, nous vous envoyons par e-mail une invitation à payer accompagnée d'un bulletin de virement. Vous y trouverez le n° de compte bancaire et le n° VCS à indiquer impérativement en communication lors de votre paiement. Votre commande sera livrée dans un délai de 2 à 3 semaines suivant l'enregistrement de votre paiement dans notre comptabilité.

*** Valeur au choix (1€ minimum)**

**** Je vous fais parvenir un fichier Excel conforme pour commande personnalisée.**

***** Texte personnalisé sur la carte : nom de la société, message spécial (maximum 20 caractères)**

.....

.....

****** Votre prestation de services sera calculée selon notre grille tarifaire en fonction du total des valeurs chargées sur les cartes.**

REMARQUES :

.....

.....

Fait à

le

Signature :

Cachet de l'entreprise

Uniquement si vous renvoyez le document par fax ou par poste

N° de client : (Si vous êtes déjà client)

Données de facturation : privé public

Société:

Adresse:

Code postal : Localité :

Tél. : Fax. :

N° d'entreprise (T.V.A.) : -

Responsable de la commande :

Fonction :

E-mail :

Détails de la commande

Type de carte	Nombre de cartes par valeur chargée			Nombre total de cartes
	Valeur chargée€*	Valeur chargée€*	Valeur chargée€*	
Carte rechargeable personnalisée **				
Carte jetable personnalisée **				
Carte jetable anonyme ****	FR :	FR :	FR :	FR :
	NL :	NL :	NL :	NL :

Total valeur faciale	=	
Frais administratifs (1)	=	
Coût des cartes (2) (.....€/carte x nombre de cartes)	=	
Prestation de services (3) **** %	=	
T.V.A sur (1), (2), et (3) 21%	=	
TOTAL	=	

Votre facture sera établie sur base des données mentionnées ci-dessus sans aucune modification ultérieure possible.

La commande est effectuée aux conditions générales reprises au verso (également téléchargeables sur le site internet <http://www.accorservices.be>). En acceptant de contracter avec AWARD SERVICES, le client accepte expressément ces conditions et renonce, sans réserve aucune, à ses propres conditions. Les conditions générales reprises au verso sont applicables à toutes les fournitures de Ticket Compliments® Gift Card par AWARD SERVICES au client.

Mention souhaitée sur la facture :

CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales et les conditions particulières sont déterminantes de la conclusion du contrat par AWARD SERVICES. En acceptant de contracter avec AWARD SERVICES, le CLIENT accepte expressément ces conditions et renonce, sans réserve aucune, à ses propres conditions. En cas de divergence entre les conditions générales et les conditions particulières ou particulières de AWARD SERVICES, ces dernières priment.

Toute modification au présent contrat requiert l'accord écrit d'AWARD SERVICES.

Les présentes conditions générales sont, sauf dispositions particulières contraires, applicables à toutes les fournitures de Ticket Compliments® Gift Card par AWARD SERVICES au CLIENT.

ARTICLE 1 - OBJET

La Ticket Compliments® Gift Card est une carte « cadeaux » prépayée donnant droit, à son BENEFCIAIRE, aux biens et/ou services (collectivement dénommés ci-après « les Biens »), fournis par les Détaillants partenaires membres du Réseau Ticket Compliments® Gift Card et d'une valeur équivalente à celle stockée sur le compte lié à la Ticket Compliments® Gift Card.

AWARD SERVICES s'engage vis-à-vis du CLIENT, qui accepte, à mettre à disposition des BENEFCIAIRES, les Ticket Compliments® Gift Card commandées et à permettre à ces derniers d'utiliser la monnaie électronique stockée sur le compte lié à la carte, le tout conformément aux dispositions du présent contrat.

La Ticket Compliments® Gift Card et la monnaie électronique sont émis par la société de droit anglais PrePay Solutions, dont le siège social est sis à London W1U7NA, Dorset Street 43-45.

La Ticket Compliments® Gift Card est et reste propriété exclusive de PrePay Solutions.

La monnaie électronique stockée sur le compte lié à la Ticket Compliments® Gift Card est la propriété exclusive d'AWARD SERVICES. Elle n'est pas remboursable et ne peut être échangée contre des espèces.

En cas d'annulation de commande par le client, seule la valeur chargée sur la carte sera remboursée. Le bon de commande dûment complété par le CLIENT, sur quelque support que ce soit, l'engage définitivement. AWARD SERVICES n'est tenue que moyennant l'acceptation par elle de celui-ci.

ARTICLE 2 - OBLIGATIONS d'AWARD SERVICES

2.1. - PERSONNALISATION

Au choix du CLIENT, la Ticket Compliments® Gift Card peut être :

	Jetable Anonyme*	Jetable Personnalisée	Rechargeable Personnalisée
Chargement minimum	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Chargement maximum	450,00 €	1.500,00 €	15.000,00 €
Validité	11 mois **	11 mois **	23 mois **
Personnalisation	1 ligne	2 lignes	2 lignes

* sans la mention des nom et prénom du BENEFCIAIRE

** A dater de la date d'émission mentionnée ci-dessous

Dans tous les cas, la date d'émission de la carte prend cours le mois où le paiement du client a été reçu par AWARD SERVICES, pour autant qu'il parvienne à AWARD SERVICES 2 jours ouvrables avant la fin du mois. Dans le cas contraire, elle prendra cours le mois suivant.

Le montant chargé sur la Ticket Compliments® Gift Card et qui s'y trouverait encore à l'expiration de la période de validité de celle-ci est définitivement perdu pour le CLIENT et le BENEFCIAIRE.

Dans tous les cas, le CLIENT garantit, sans réserve aucune, à AWARD SERVICES qu'il est en droit de faire usage des mentions demandées et dégage, de la même manière, AWARD SERVICES de toute responsabilité à ce sujet.

2.2. - LIVRAISON

AWARD SERVICES s'engage à livrer les Ticket Compliments® Gift Card, au choix du client :

- soit à l'adresse de livraison du CLIENT reprise sur le bon de commande,
- soit, pour les cartes personnalisées, directement aux BENEFCIAIRES, à l'adresse valablement mentionnée par le CLIENT lors de sa commande.

Dans tous les cas, les Ticket Compliments® Gift Card sont livrées désactivées sur un porte carte contenant les règles d'utilisation de la Ticket Compliments® Gift Card, le code PIN ainsi qu'un mode d'emploi.

La livraison a lieu, en principe, dans un délai de :

- 2 à 3 semaines pour les cartes au design standard
- 14 semaines pour les cartes au design choisi par le CLIENT.

Pour les commandes de plus de 5 000 cartes, le délai de livraison est supérieur à 3 semaines.

Les délais de livraison prennent cours le lendemain de la réception par AWARD SERVICES du paiement effectué par le CLIENT conformément aux dispositions des articles 3 et 4 ci-après et pour autant que le CLIENT ait valablement communiqué à AWARD SERVICES les mentions reprises à l'article 2.1. ci-avant.

AWARD SERVICES ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas de retard, de perte ou tout autre dommage lié au transport ou au dépôt des Ticket Compliments® Gift Card chez un tiers dépositaire.

2.3. - ACTIVATION

AWARD SERVICES s'engage à fournir le code d'activation des Ticket Compliments® Gift Card.

En cas de livraison chez le CLIENT, AWARD SERVICES fournit au CLIENT, de manière individuelle ou groupée, les codes d'activation pour chacune des Ticket Compliments® Gift Card commandées. En cas de livraison au domicile du BENEFCIAIRE, AWARD SERVICES fournira un code d'activation à chaque BENEFCIAIRE, par e-mail ou par la poste, séparément de l'envoi de sa carte et de son code PIN.

Dans tous les cas, l'activation s'effectue via internet sur www.complimentsgiftcard.be ou via le serveur vocal interactif Ticket Compliments® Gift Card au numéro de téléphone 02/678.28.97 (tarif local).

2.4. - RECHARGEMENT

Le CLIENT peut recharger une ou plusieurs des Ticket Compliments® Gift Card rechargeables, précédemment commandées par lui.

Le rechargement a lieu, en principe, le 3ème jour ouvrable (samedi non compris) suivant le jour de la réception du paiement par le CLIENT.

2.5. - SOLDE ET EXPIRATION

Le solde de la Ticket Compliments® Gift Card est consultable par le BENEFCIAIRE à l'adresse internet www.complimentsgiftcard.be ou via le serveur vocal interactif au numéro de téléphone 02/678.28.97 (tarif local).

Le montant chargé sur la Ticket Compliments® Gift Card et qui s'y trouverait encore à l'expiration de la période de validité de celle-ci, telle que mentionnée à l'article 2.1., est définitivement perdu pour le CLIENT et le BENEFCIAIRE.

2.6. - PERTE, VOL OU ENDOMMAGEMENT

En cas de vol, perte ou endommagement de la Ticket Compliments® Gift Card, le BENEFCIAIRE bloquera sa carte via son compte en ligne sur www.complimentsgiftcard.be, disponible 24h/24 afin qu'AWARD SERVICES puisse bloquer définitivement l'usage de la Ticket Compliments® Gift Card volée, perdue ou endommagée.

AWARD SERVICES s'engage alors à délivrer au BENEFCIAIRE une Ticket Compliments® Gift Card de remplacement. AWARD SERVICES créditera la Ticket Compliments® Gift Card de remplacement d'un montant égal au montant qui figurait encore sur la Ticket Compliments® Gift Card au moment où celle-ci a été bloquée, déduction faite de la somme de 5,00 € correspondant aux frais liés à l'émission et à la délivrance de la Ticket Compliments® Gift Card de remplacement. La carte de remplacement a la même date d'expiration que la carte remplacée.

Si le BENEFCIAIRE n'a pas créé de compte en ligne sur www.complimentsgiftcard.be, il ne pourra pas bloquer sa carte, ni recevoir une carte de remplacement.

2.7. - VIE PRIVEE

Le CLIENT s'engage, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, à informer les BENEFCIAIRES désignés de la communication de leurs données à caractère personnel à AWARD SERVICES ainsi qu'à la société de droit anglais PrePay Solutions aux fins des présentes et à obtenir leur accord préalable sur cette communication.

Pour le surplus, les données à caractère personnel relatives aux BENEFCIAIRES des Ticket Compliments® Gift Card telles que communiquées par le CLIENT à AWARD SERVICES seront traitées conformément à la loi précitée du 8 décembre 1992.

ARTICLE 3 - PRIX

Les Ticket Compliments® Gift Card sont vendues au CLIENT aux conditions tarifaires en vigueur au moment de la commande, bien connues du CLIENT.

Les prix facturés par AWARD SERVICES sont, sauf dispositions contraires particulières, établis, hors droits, impôts et taxes.

Les BENEFCIAIRES ne pourront profiter de la Ticket Compliments® Gift Card que si le CLIENT est en règle de paiement.

ARTICLE 4 - PAIEMENT DU PRIX

4.1. - DELAI DE PAIEMENT

Sauf dispositions contraires particulières, les invitations à payer d'AWARD SERVICES sont payables au comptant et sans escompte au siège d'AWARD SERVICES. La facture est envoyée dans un délai de 5 jours, prenant cours à partir du moment où le paiement a été reçu par AWARD SERVICES.

4.2. - RETARD ET DEFAUT DE PAIEMENT DU PRIX

Le défaut de paiement d'une facture à son échéance entraîne, de plein droit et sans mise en demeure, l'exigibilité et le paiement d'intérêts de retard, calculés au taux prévu par l'article 5 al. 2 de la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, majorés de 2 %, et l'exigibilité et le paiement, à titre de dommages et intérêts pour frais administratifs, d'une somme équivalente à 15 % du montant en principal impayé avec un minimum de 100 EUR. Tout retard de paiement de sommes dues autorise en outre AWARD SERVICES, de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- à suspendre et/ou interdire l'utilisation des Ticket Compliments® Gift Card ;
- à exiger le paiement immédiat, sans escompte, de l'ensemble des sommes dues par le CLIENT à AWARD SERVICES ;
- à annuler toute commande en cours ;
- à invoquer la résolution de plein droit de la présente convention ou toute autre convention conclue entre parties.

En cas de retard de paiement, pour quelque cause que ce soit, le CLIENT s'engage à restituer les Ticket Compliments® Gift Card à la première demande d'AWARD SERVICES.

La présente convention sera résiliée de plein droit en cas de faillite, liquidation ou sursis provisoire ou définitif du CLIENT.

ARTICLE 5 - LICENCE

Pour l'exécution de la présente convention ainsi que pour la promotion des Ticket Compliments® Gift Card, le CLIENT concède à AWARD SERVICES une licence non exclusive des droits attachés notamment à la reproduction et à la mise en forme des données communiquées par le CLIENT à AWARD SERVICES.

Dans le cadre de la promotion de la Ticket Compliments® Gift Card, le CLIENT autorise AWARD SERVICES à faire usage de sa dénomination sociale et de son LOGO à des fins de référencement, sur quelque support que ce soit.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITES

6.1. - DELAIS DE LIVRAISON

Le délai de livraison mentionné au présent contrat est indicatif.

Il s'entend en outre sous réserve notamment :

- de la réception par AWARD SERVICES du paiement effectué par le CLIENT conformément aux dispositions de l'article 4.1. ci-avant ;
- des possibilités d'approvisionnement.

6.2. - BIENS ET PRESTATIONS AUXQUELS DONNENT DROIT LES TICKET COMPLIMENTS® GIFT CARD

Les Biens auxquels donnent droit les Ticket Compliments® Gift Card sont régis par les conditions générales des Détaillants partenaires membres du réseau Ticket Compliments® Gift Card.

Le CLIENT reconnaît expressément qu'AWARD SERVICES n'assume aucune responsabilité quant aux Biens auxquels donnent droit les Ticket Compliments® Gift Card, et quant à tous les services généralement quelconques offerts par les Détaillants partenaires membre du réseau Ticket Compliments® Gift Card et, pour autant que de besoin, dégage, sans réserve aucune, AWARD SERVICES de toute responsabilité.

6.3. - FORCE MAJEURE

Les cas fortuits ou de force majeure donnent le droit à AWARD SERVICES de suspendre l'exécution de tout ou partie de ses obligations sans indemnité de quelque nature que ce soit.

Pour l'application du présent article sont considérés ou assimilés aux cas de force majeure, dans le chef de AWARD SERVICES, notamment : la guerre, la mobilisation, l'état de siège, l'émeute, les troubles sur la voie publique, le blocus, le contingentement, les grèves partielles ou totales – d'origine sociale, politique ou autre – légales ou sauvages, le lock-out, l'épidémie, l'état de quarantaine, les intempéries graves – qu'elles soient ou non considérées comme calamité nationale -, l'incendie, l'inondation, les bris de machines affectant gravement, en Belgique ou à l'étranger, la fabrication, l'approvisionnement ou le transport des Ticket Compliments® Gift Card ou des matières nécessaires à la fabrication de celles-ci, tout problème informatique, ou plus généralement technique, grave et non imputable à AWARD SERVICES.

6.4. - FINANCIAL SERVICES AUTHORITY

La Ticket Compliments® Gift Card est un support de monnaie électronique émis par la société de droit anglais PrePay Solutions sous le contrôle de la « Financial Services Authority » (<http://www.fsa.gov.uk>) mais elle ne peut donner lieu à l'application du « Financial Services Compensation Scheme ».

6.5. - LIMITATION DE RESPONSABILITES

Il est expressément convenu entre parties que, sauf en cas de dol, AWARD SERVICES et l'émetteur de la Ticket Compliments® Gift Card et de la monnaie électronique stockée sur le compte lié à la carte ne pourront en aucun cas être tenus responsables de tout dommage encouru, directement ou indirectement, en raison ou à l'occasion de l'utilisation de la Ticket Compliments® Gift Card.

ARTICLE 7 - CONDITIONS D'UTILISATION

Le CLIENT déclare avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la Ticket Compliments® Gift Card, telles que disponibles et mises à jour sur le site internet www.complimentsgiftcard.be.

AWARD SERVICES se réserve le droit de suspendre l'utilisation d'une Ticket Compliments® Gift Card si elle estime que son utilisation est frauduleuse ou contraire aux conditions d'utilisation.

ARTICLE 8 - LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Tout litige relatif à la conclusion, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, le Juge de paix compétent étant celui du 1er canton. Aux fins de la présente et de toutes ses suites, le CLIENT fait éléction de domicile à l'adresse mentionnée en tête de la présente, ou toute communication, notification d'actes judiciaires ou extra-judiciaires pourra valablement être faite.